Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: 16 (1942)

Heft: 2

Rubrik: Chronique de la faculté des lettres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES

Sur proposition de la Faculté, l'Université a décerné en mars 1942 les grades et certificats suivants :

Doctorat ès lettres: M. Pierre Beausire, licencié ès lettres, *avec les félicitations du jury.*

Certificat d'études françaises: M. Per Fischer, Mlles Elisabeth Franz et Marlise Kornfeld, MM. Hans Melliger (avec la mention *bien*) et Klaus-Peter Zimmer (mention *bien*).

* * *

M. Pierre Beausire a soutenu sa thèse de doctorat le mardi 10 mars après-midi à la Salle du Sénat. M. Jacques Mercanton avait bien voulu se charger de rendre compte de cette soutenance. Nous l'en remercions et lui laissons la parole :

C'est devant un nombreux public que M. Pierre Beausire a soutenu, l'autre jour, sa thèse de doctorat ès lettres intitulée *Essai sur la poésie et sur la poétique de Mallarmé*[1]. La personnalité du candidat aussi bien que le sujet de son travail suscitaient à bon droit l'intérêt. Mallarmé, en effet, est un poète de plus en plus actuel ; ou mieux, il prend peu à peu la place qui lui revient parmi les trois ou quatre grands poètes du XIXe siècle français. M. Bray fit remarquer que la publication de la thèse de M. Beausire coïncidait à quelques jours près avec le centenaire de la naissance du poète. Et si cette considération n'intéresse pas une étude si peu soucieuse d'histoire littéraire, du moins cette étude présente-t-elle le caractère commun à tous les travaux de centenaire, qui se donnent souvent l'air de découvrir l'auteur qu'ils célèbrent.

Dès le début de son exposé, écrit dans une langue originale et vigoureuse, non dépourvue d'une certaine pédanterie — M. Bray en rendra compte tout à l'heure en comparant l'effort d'écrivain de M. Beausire à celui des auteurs du XVIe siècle, et le « je » de l'auteur, sans cesse en évidence, nous avertit que nous n'avons pas affaire ici à « l'honnête homme » — le candidat insista sur l'originalité absolue de son travail. Tous ceux qui se sont approchés de Mallarmé, affirma-t-il, y ont vu surtout de la préciosité et de l'obscurité. C'est qu'ils ne sont pas allés au centre de sa poésie. M. Beausire y est allé ; il a négligé volontairement pour cela tout ce qui n'était pas l'expression la plus achevée de cette poésie : les œuvres en prose de Mallarmé, ses lettres,

[1] 1 vol., p. 221, Lausanne, Roth, 1942 (« Bibliothèque des Trois Collines »).

les poésies de circonstance, même certains poèmes « secondaires » du recueil. Il a renoncé aussi à tout examen du premier état des poèmes, proclamant son droit, et même son devoir, de ne s'attacher qu'à la perfection définitive du poète. Et si les termes sévères dans lesquels le candidat justifie sa méthode semblent légitimes contre tout point de vue historique, qui n'a pas de sens ici, ils révèlent cependant un parti pris de violence faite à un auteur que les examinateurs relèveront, une méconnaissance du caractère essentiel et de la beauté de certains textes de *Divagations*, par exemple, et surtout une absence de sensibilité psychologique qui étonne. Mais M. Beausire n'éprouve pas d'intérêt pour la personne de Mallarmé, ni pour son âme si diverse, si évasive, si subtile. Il ne veut que restituer Mallarmé dans son être arraché au devenir, dans l'essence de sa poésie, dans son mythe, le connaître seulement comme le

Calme bloc ici bas chû d'un désastre obscur

à l'aide d'une méthode rigoureuse, décisive, purement synthétique, qui pourrait se réclamer — si l'auteur avait quelque respect pour une tradition, même spirituelle — d'une certaine critique allemande de très haut rang, celle des *Blätter für die Kunst* — Gundolf, Bertram, par exemple — qui, elle-même, doit beaucoup à Nietzsche. Il est vrai que chez ces grands critiques créateurs, le parti pris initial suppose une richesse et une complexité de points de vue que M. Beausire ne semble pas posséder.

Poésie de la conscience, c'est ainsi que le candidat définit la poésie de Mallarmé, et d'une conscience d'autant plus absolue qu'elle comporte une totale solitude humaine qui « récuse Dieu ». Poésie tragique, la seule authentique, qui trouve son drame dans la lutte entre la volonté d'éternité et la volonté de néant, telles qu'elles se marquent l'une et l'autre dans l'amour, sujet de la plupart des poèmes de Mallarmé. Et la volonté de néant triomphante ne laisse subsister que la conscience héroïque et lucide qu'en prend le poète, et qui fait l'essence de sa poésie. Cette conscience absolue, Mallarmé est seul à l'avoir possédée à ce degré, seul à en avoir fait l'objet exclusif de son art. C'est ce qui donne à sa poésie sa valeur éminente, au-dessus du néant de toute chose et de l'insignifiance de nos vies.

C'est sur cette profession de foi pessimiste que termine M. Beausire. Pessimisme métaphysique sans condition, mais qui pourtant est relevé par une confiance optimiste et tonique dans l'infaillible sûreté du jugement de l'homme, de certains hommes du moins. Dans le cours du débat, le candidat ne fera qu'affirmer plus vigoureusement sa position. C'est ainsi qu'il niera l'existence possible d'une poésie chrétienne, selon une sorte de syllogisme scolastique : il n'y a de poésie que tragique ; il n'y a de tragique que pour l'homme seul ; le chrétien qui, évidemment, n'est jamais seul, ne peut créer de poésie. Ce que signifie une solitude humaine qui n'est pas privation de Dieu, qui n'est pas solitude par rapport à une présence possible, éprouvée comme nécessaire, M. Beausire ne l'expliquera pas. D'ailleurs, à ce moment là, ses affirmations

ne bénéficieront plus de la force de conviction que possède toujours un discours suivi, surtout d'une si haute tenue ; et elles perdront un peu de leur éclat devant la tolérance humaniste du jury et dans l'atmosphère d'intérêt humoristique où un auditoire assez mélangé suit toujours une discussion d'idées. Il n'est personne cependant qui n'éprouvera de l'admiration pour l'attitude si franche et si noble dans sa netteté du candidat, peut-être une secrète envie pour une foi telle que beaucoup de chrétiens, sinon seuls, du moins séparés parfois d'eux-mêmes, pas aussi hautains, peut-être plus distants que M. Beausire — et dans la distance qui se marque au dehors, il y a toujours une distance envers soi — ne la possèdent pas.

M. Bady, professeur à l'Université de Fribourg, loua vivement les qualités de style et de pensée du candidat. Il fit plus : il lut certains passages du livre dont la vigueur de pensée et la beauté de style, mieux que les plus vives louanges, s'imposèrent à l'auditoire. Mais il déclara ne pouvoir souscrire à l'interprétation très suggestive, mais trop personnelle, que M. Beausire donne de la poésie de Mallarmé. Il lui semble impossible, en effet, de situer certains poèmes — *Soupir*, *Apparition*, *Eventail*, par exemple — dans le cadre tragique où l'auteur de la thèse inscrit toute la poésie de Mallarmé. C'est pourquoi l'étude des derniers poèmes et du *Coup de dés* lui paraît la partie la plus solide de l'ouvrage. La méthode de M. Beausire simplifie et schématise à l'excès, et M. Bady ne peut voir dans cette étude, dont la profondeur lui paraît indiscutable, qu'une vision partielle et partiale de la poésie de Mallarmé.

La si riche et si vivante critique de M. Bray n'aboutit pas à une autre conclusion. Et elle contient la même équivoque. Louant aussi l'originalité de l'auteur et la profondeur de son travail, M. Bray conclura en disant que la valeur de cette thèse ne lui semble pas résider dans l'apport d'une vérité, sinon d'une vérité toute subjective, heureuse et féconde rencontre entre un auteur et un critique, mais qui laisse libre champ à toute autre interprétation de Mallarmé. Mais parler ou écrire profondément d'une chose, c'est découvrir, pour une part au moins, la vérité de cette chose ; et lorsqu'il est question d'une œuvre d'art, dont on sait assez que l'essence dernière est ineffable, c'est, même en pénétrant au seul cœur de l'œuvre, même en traçant d'elle une très belle épure, ainsi que M. Bray définit la méthode du candidat, dégager cette vérité sous la forme d'une différence essentielle de cette œuvre d'avec toutes les autres. Cette différence irréductible, il n'est pas ressorti nettement du débat entre les examinateurs et M. Beausire, que celui-ci l'ait vraiment marquée.

M. Bray, au contraire, voit la meilleure partie de la thèse dans l'analyse de la conscience qui en fait l'introduction, la moins bonne dans l'étude proprement dite de l'art de Mallarmé. Et il estime que d'autres œuvres poétiques, celles de Rimbaud, de Baudelaire, celle du dernier Hugo, peuvent aussi, à des titres divers, mais presque égaux, être désignées comme une poésie de la conscience. Quant à l'interprétation même que le candidat donne de la poésie

de Mallarmé, débat entre la volonté d'éternité et la volonté de néant, si M. Bray la trouve « magnifique de netteté et de vigueur », elle lui paraît cependant contestable. Il aperçoit la présence du premier élément ; il se demande si la définition du second ne tient pas, chez l'auteur, à un désir de fausse symétrie. C'est sur ce point que s'engagera la discussion. Non que M. Beausire, mieux qu'aucun candidat au doctorat, défende vraiment sa thèse. D'ailleurs, — M. Bray l'indique — il ne la défend pas non plus dans son ouvrage. Il l'affirme, en procédant selon une méthode scolastique à qui l'œuvre de Mallarmé permet de démontrer, ou d'affirmer, une conception de la poésie conçue *a priori*. « Intellectuel passionné », c'est ainsi que M. Bray définit le candidat, en donnant au mot de « passion » son sens pleinement français qui exclut presque la souffrance et tout à fait le doute, mais en insistant sur la clairvoyance et la pénétration profonde que comporte la vraie passion. Et le débat qui se poursuit n'oppose pas deux conceptions de la poésie, ni deux méthodes de critique, mais, plus généralement — et c'est ainsi que, pour conclure, M. Gagnebin le définira en d'autres termes — deux tempéraments spirituels, celui de l'humaniste, avec ici une part admirable de générosité et de cœur, et celui du fanatique, dans le sens le plus élevé du mot. Le public sortira édifié, sinon tout à fait convaincu, de cet entretien sur la poésie où il n'a pas été question un instant de musique ni de plaisir, de ces deux heures consacrées à évoquer une figure de Mallarmé soustraite à

... la fluide yole à jamais littéraire

et aux ombrages à la fois immenses et mesurés de Valvins, et à qui il ne resterait, une fois encore, pour se défendre, que l'ironie mélancolique, presque pirandélienne, dont Mallarmé vivant semble avoir usé quelquefois.

Jacques MERCANTON.

* * *

M. le professeur H.-L. Miéville reprendra à partir du semestre d'été l'enseignement de l'histoire de la philosophie que M. P. Thévenaz a encore assuré au semestre d'hiver.

M. S. Stelling continuera à suppléer M. le professeur Ch. Gilliard au cours du semestre d'été dans l'enseignement de l'histoire moderne.